

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00921

Numéro SIREN : 814 734 786

Nom ou dénomination : A.O.C RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2017 sous le numéro de dépôt 5939

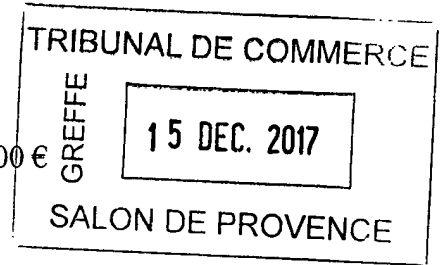
A.O.C RESTAURATION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 511 AVENUE JEAN MONET

13127 VITROLLES

814 734 786 RCS SALON DE PROVENCE



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,

et le trente juin, à onze heures ,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 1er janvier 1900.

Monsieur GILLES CALAPPI préside la séance en qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent actions sur les 10 000 actions composant le capital,.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion u président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion u président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion u président sur les comptes annuelsde l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président et au directeur général,
- Affectation des résultats,
- Constatation de ce que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion ,.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

SC

GC

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 12 500 €, de la manière suivante :

Report à nouveau

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée, soit avant le 30 octobre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues ou les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre la société et Monsieur Gilles CALAPPI, associée détenant plus de 10 % des voix, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Gilles CALAPPI s'étant abstenue et ses titres n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SC
GC

CINQUIÈME RESOLUTION

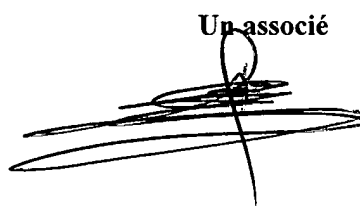
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président


Un associé


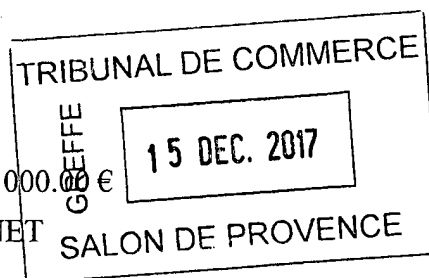
A.O.C RESTAURATION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 511 AVENUE JEAN MONET

13127 VITROLLES

814 734 786 RCS SALON DE PROVENCE



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant notre premier exercice social clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours de cet exercice.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, résumant les principaux comptes du bilan :

BILAN Durée	31/12/2016 14 mois
BILAN ACTIF	
Fonds commercial	15 000
Immobilisations incorporelles	15 000
Installations techniques, matériel et outillage industriel	23 764
Autres immobilisations corporelles	17 654
Immobilisations corporelles	41 418
Autres immobilisations financières	9 000
Immobilisations financières	9 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	65 419
ACTIF CIRCULANT	
Stocks et en-cours	6 708
Autres créances	9 751

Créances	9 751
Disponibilités	7 844
Disponibilités hors charges constatés d'avance	7 844
Charges constatées d'avance	3 000
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 304
TOTAL ACTIF	92 723
BILAN PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	
Capital social	10 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	-12 500
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-2 499
AUTRES FONDS PROPRES	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	36 497
Emprunts et dettes financières diverses	28 611
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 846
Dettes fiscales et sociales	24 268
TOTAL DETTES	95 222
TOTAL PASSIF	92 723

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur importance relative par rapport au chiffre d'affaires :

COMPTE DE RESULTAT		%
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	215 299	100.00
Coût des achats et charges externes	154 362	71.70
Valeur ajoutée	60 937	28.30
Impôts, taxes et versements assimilés	2 350	1.09
Charges de personnel	75 450	35.04
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-16 863	7.83
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	14 303	6.64
Dotations aux amortissements et provisions	8 386	3.90
RESULTAT D'EXPLOITATION	-10 947	5.09
Résultat financier	-1 565	0.73
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-12 512	5.81
Résultat exceptionnel	12	0.01
RESULTAT NET COMPTABLE	-12 499	5.81

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 215 299 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 240 550 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 8 386 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales s'élève à 75 450 €, pour un effectif moyen de 3 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -10 947 €.

Le résultat financier, d'un montant de -1 565 € permet de dégager un résultat courant avant impôt de -12 512 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 12 €.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -12 499 €, représentant 5.81 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

S'agissant du premier exercice social, les résultats présentés ne doivent pas être interprétés comme réellement significatifs de notre activité, compte-tenu de la prise en charge des frais inévitables de démarrage et de lancement.

En fonction des premiers résultats obtenus depuis le début de l'exercice en cours et des moyens mis en œuvre, nous pouvons espérer que le prochain exercice verra se concrétiser nos efforts et permettra de dégager une marge bénéficiaire à la hauteur de nos objectifs initiaux.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 12 500 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée, soit avant le 30 octobre 2017.

Dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

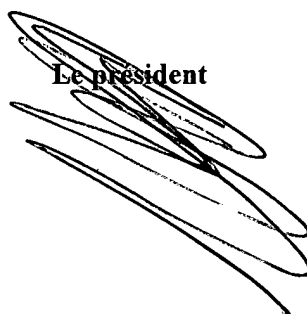
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées audit article intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 14	
Adresse de l'entreprise 511 AVENUE JEAN MONET		Durée de l'exercice précédent* 0	
Numéro SIRET* 8 1 4 7 3 4 7 8 6 0 0 0 1 1 9		15 DEC. 2017	
Néant ☐ *			
Exercice N clos le, 31 12 2016		N-1 10 00 00	
Brut SALON DE PROVENCE		Net 3	
Amortissements et provisions 2		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail 15 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10...000.....)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 500)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(2 500)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 498		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	28 611		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 847		
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 268		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	95 224			
	Ecarts de conversion passif *	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	92 724			
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	65 024		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	608			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société A.O.C RESTAURATION						Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	215 299	FB		FC	215 299		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	215 299	FK		FL	215 299	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 304		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	229 603	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	76 073		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 709)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	335		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	84 664		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 350		
	Salaires et traitements*					FY	68 280		
	Charges sociales (10)					FZ	7 171		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	8 386	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	240 551	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(10 948)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 565		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 565		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 565)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(12 513)		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	13		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	229 617		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	242 117		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(12 500)		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9) Dont transferts de charges	A1	14 304		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A.O.C RESTAURATION
511 AVENUE JEAN MONET

13127 VITROLLES

ANNEXE DU 16/11/2015 AU 31/12/2016

SECILA

*68 Boulevard Lazer
Les Ateliers Lazer
13010 MARSEILLE*

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 16/11/2015 au 31/12/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 16/11/2015 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		15 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 788
Installations générales agencements aménagements divers			10 194
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 824
TOTAL			49 806
Prêts, autres immobilisations financières			9 000
TOTAL			9 000
TOTAL GENERAL			73 806

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		15 000	15 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 788	28 788
Installations générales agencements aménagements divers			10 194	10 194
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 824	10 824
TOTAL			49 806	49 806
Prêts, autres immobilisations financières			9 000	9 000
TOTAL			9 000	9 000
TOTAL GENERAL			73 806	73 806

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 023		5 023
Installations générales agencements aménagements divers		2 144		2 144
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 219		1 219
TOTAL		8 386		8 386
TOTAL GENERAL		8 386		8 386

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 023				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 144				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 219				
TOTAL	8 386				
TOTAL GENERAL	8 386				

ANNEXE

Exercice du 16/11/2015 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)